



Le climat des affaires au Togo

QUE PEUT-ON EN DIRE ?

L'Infographie



REPUBLIQUE TOGOLAISE



La marge de progression est encore grande et je sais que si nous maintenons cet esprit et cette coalition avec l'administration, le secteur privé, les autres corps de métiers, tous ensemble nous pouvons réussir ;

Comme je viens de le dire, de toute façon, nous n'avons pas le choix, nous devons le faire, faisons-le et faisons-le bien.



SEM Faure Essozimna GNASSINGBE

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE





Sandra Ablamba Ahoéfavi JOHNSON

MINISTRE, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

CELLULE CLIMAT DES AFFAIRES



Mes vifs remerciements à l'ensemble du gouvernement, ainsi qu'à l'administration qui a compris la vision des plus hautes autorités, axée sur les résultats et qui travaille avec abnégation pour l'implémentation des réformes.

On maintient le cap.



L'élément déterminant qui stimule la mise en œuvre des réformes visant l'amélioration du climat des affaires répond au souci de créer les conditions favorables pour l'investissement en lien avec la feuille de route gouvernementale 2020-2025.

Pour ce faire, de multiples réformes ont été opérées ces dernières années, permettant au pays de se positionner comme une référence dans le monde s'agissant de la facilité pour les entreprises de faire des affaires.

Le gouvernement, sous le leadership du Président de la République, **SEM Faure Essozimna GNASSINGBE**, maintient le cap des réformes relatives à l'amélioration du climat des affaires pour créer davantage les conditions favorables à l'investissement au Togo.

Cette vision du gouvernement de créer un écosystème favorable aux entreprises afin d'attirer et de retenir des niveaux plus élevés d'investissements du secteur privé dans les domaines prioritaires sont un pari gagné. En témoigne la croissance des Investissements Directs Etrangers enregistrée (85%) au Togo en 2020 selon la Cnuccd (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement), auteur du « Rapport 2021 sur l'investissement dans le monde ».

Les réformes opérées constituent aujourd'hui le premier catalyseur d'attractivité de notre pays et le fort impact sur l'économie n'est plus à démontrer, sans oublier les avantages directs que tire l'opérateur économique desdites réformes. Il s'agit notamment du bénéfice issu de la réduction des coûts, le gain de temps avec la célérité des procédures et le renforcement de la transparence qui permettent aux grands groupes industriels d'investir dans notre pays.

Les réformes conduites dans divers secteurs, ont contribué à améliorer plusieurs indicateurs qui enregistrent des améliorations chaque année.

Cellule Climat des Affaires (CCA)

SOMMAIRE

Création d'entreprise	4
Transfert de propriété	6
Accès au crédit	9
Raccordement à l'électricité	11
Permis de construire	13
Paiement des impôts	15
Exécution des contrats	18
Commerce transfrontalier	20

Création d'entreprise

Réformes réalisées

Réduction drastique du coût de création d'entreprise qui est passé de **272 250 FCFA** en 2012 à **28 250 FCFA** en 2019, soit une réduction de **89,6%**.



e-entreprise

Le « e-entreprise » facilite les formalités administratives à la création.



Effets observés

Création d'entreprise

 Hausse consistante de la création d'entreprise, passant de **8 199** en 2017 à **13 835** entreprises créées en 2022, soit une progression de **69%**.

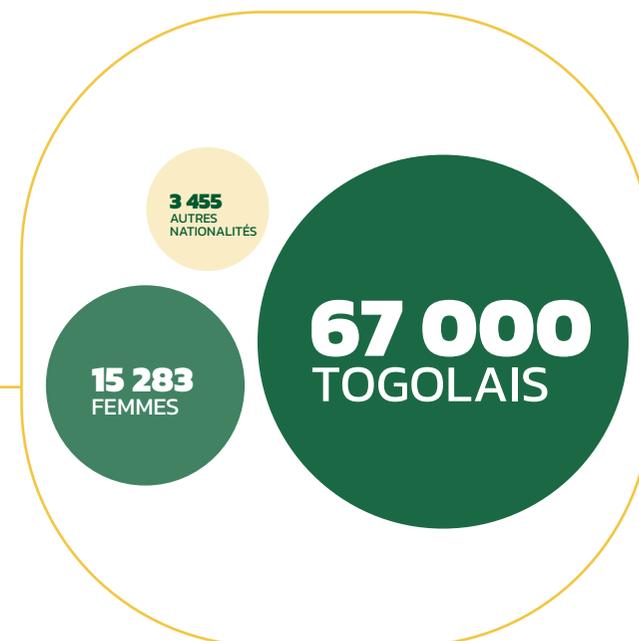
69%



 Pour un total de **70 455** entreprises créées entre 2017 et 2022, plus de **67 000** sont portées par les Togolais dont **15 283** par les femmes.



70 455
Entreprises créées
2017-2022



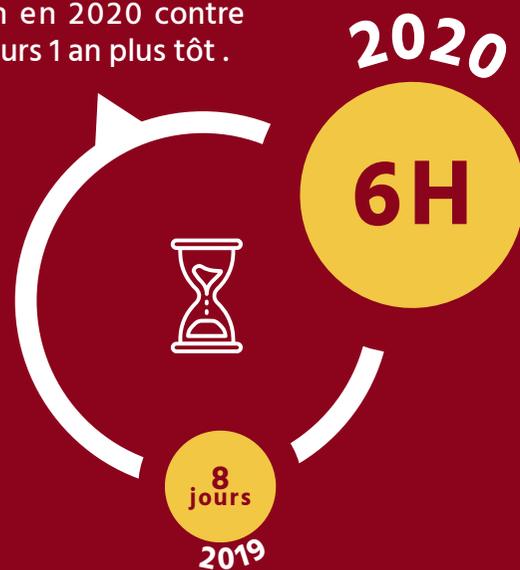
Réformes réalisées



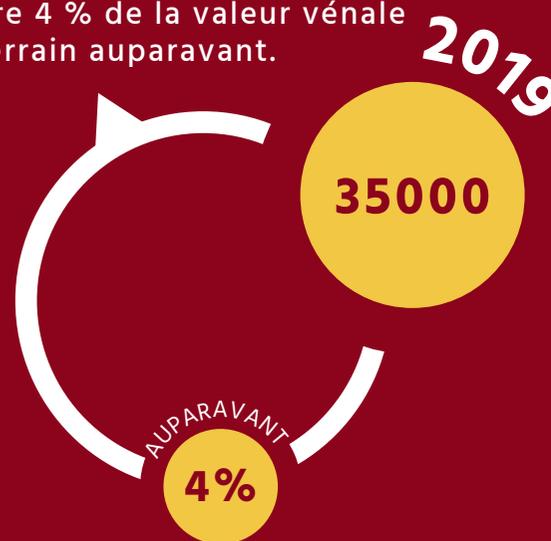
2

Transfert de propriété

- Réduction du délai de mutation totale à 6 h en 2020 contre 08 jours 1 an plus tôt.



- Réduction des droits de mutation
Coût forfaitaire à 35 000F depuis 2019 contre 4 % de la valeur vénale du terrain auparavant.



Révision par la chambre des notaires du barème des honoraires de mutation totale (montant par palier) dont les montants varient entre 100 000 FCFA et 250 000 FCFA pour des valeurs de terrain allant jusqu'à 22 500 000 FCFA.

Réformes réalisées



2

Transfert de propriété

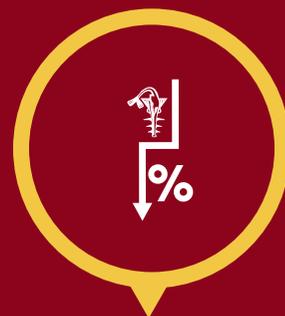
SUITE

48 Heures



Réduction des délais d'inscription et de radiation d'hypothèque

Aujourd'hui : 48 h contre 10 jours par le passé.



Réduction du coût en matière d'immatriculation foncière
De 5% à 1.5% de la valeur vénale de l'immeuble.

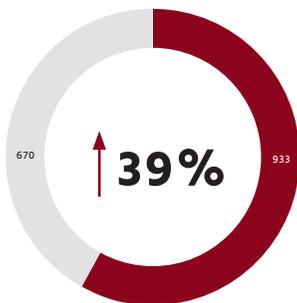


Création des divisions DCCFE dans chaque région de l'intérieur du pays afin de décentraliser l'acquisition des droits de propriété.

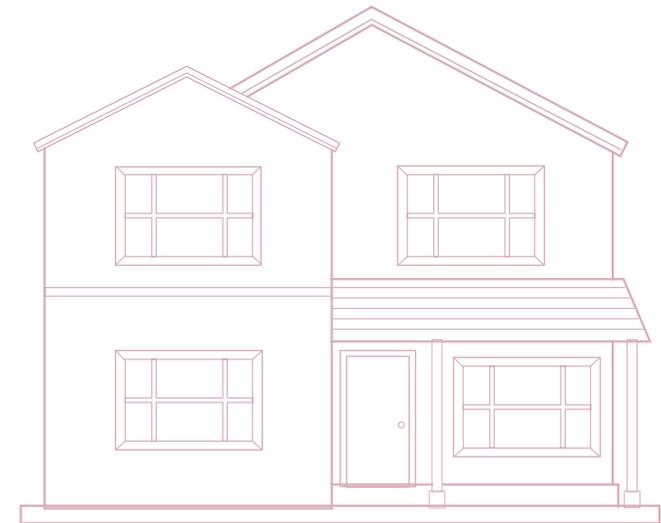
Effets observés

2 Transfert de propriété

- Le nombre de dossiers de transfert de propriété est passé de 252 pour toute l'année 2018 à 1125, soit une hausse de plus de **300%**, en 2021.



- Le nombre d'hypothèques enregistrées a été de 933 en 2021 contre 670 en 2020, soit une hausse de **39%**.



- Le nombre de réquisitions d'immatriculation enregistrées a été de 22000 en 2022 contre 4500 en 2017, soit une hausse de **380%**.

3 Accès au crédit

Réformes réalisées



Amélioration de l'accès aux informations sur le crédit

Elargissement de la couverture du **Bureau d'Information sur le Crédit (BIC)** mis en place depuis 2016 (1 230 200 clients enregistrés en juin 2022), soit 26 % de la population adulte.



Renforcement du dispositif de sûreté mobilière au profit des banques

Dématérialisation des procédures et opérations au **RCCM** permettant de procéder à toutes les opérations de sûretés mobilières en ligne.



26%

de la population adulte

Effets observés

3 Accès au crédit

60%

Progression de la population ayant accès aux services financiers, en particulier les **Services Financiers Décentralisés** (de 24 points sur les 5 dernières années) parmi lesquels plus de 60% sont des femmes et jeunes entrepreneurs.

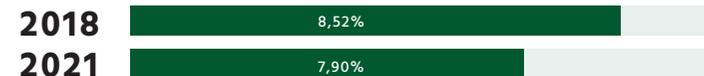
25%

Cette facilité d'accès aux crédits explique également les résultats encourageants, obtenus quant à la participation des femmes (25%) au programme présidentiel d'attribution de 20% des marchés publics aux femmes et aux jeunes entrepreneurs lancé en 2018.



7,90%

Réduction du taux d'intérêt débiteur moyen des crédits bancaires, qui s'est replié à 7,90% en novembre 2021 contre 8,52% en 2018 selon la BCEAO.



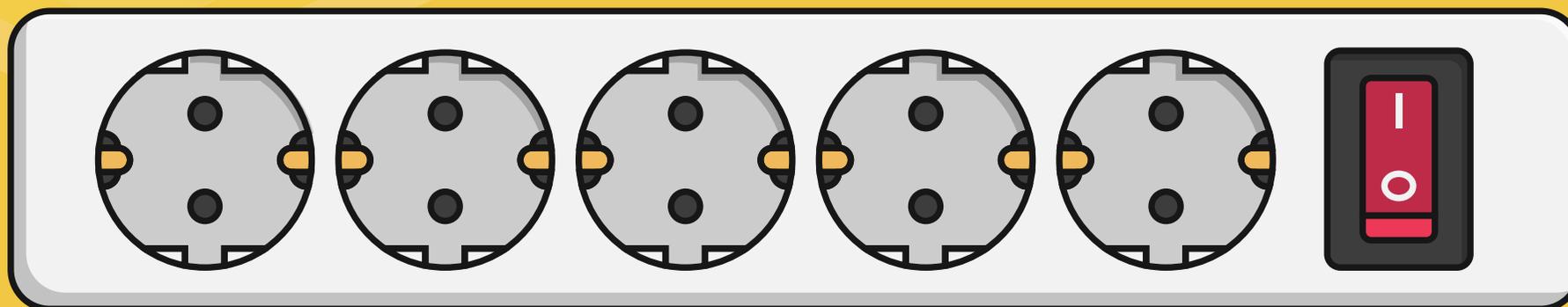
25%

De participation des femmes au programme présidentiel d'attribution des marchés publics.

**Réformes
réalisées**

Raccordement à l'électricité

4



▲
Réduction des frais relatifs aux nouvelles connexions : 50% de baisse des frais de raccordement en moyenne tension depuis 2018

▲
Possibilité de se raccorder à une puissance comprise entre 40 et 200 KVA sans construction de poste de transformation privé

▲
Exonération du coût de raccordement pour les PME/PMI dont la puissance est comprise entre 120 et 150 KVA

▲
Remboursement de l'avance sur consommation après 3 ans de partenariat

▲
Dématérialisation complète des formalités de demande de raccordement Moyenne tension

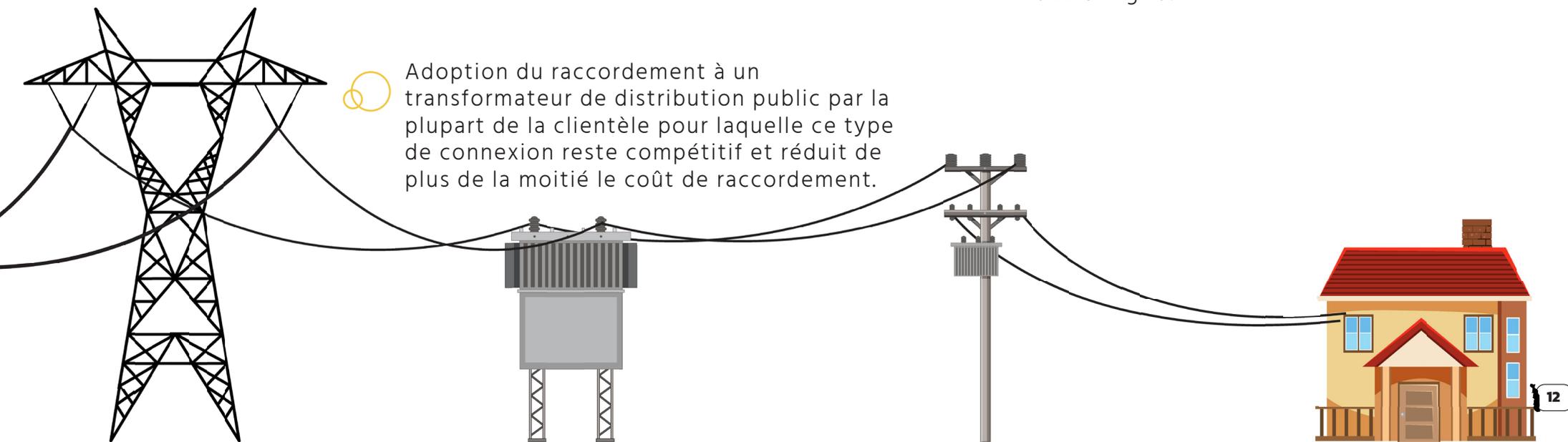
Effets observés

4 Raccordement à l'électricité

 Hausse constante ces trois dernières années de la demande de connexion en Moyenne Tension (60 nouvelles souscriptions en Moyenne Tension en 2022).

 Mobilisation en moins de deux ans de la quasi-totalité des investisseurs pour la construction de centrales planifiées sans oublier la forte demande dans le domaine des Off-grid.

 Adoption du raccordement à un transformateur de distribution public par la plupart de la clientèle pour laquelle ce type de connexion reste compétitif et réduit de plus de la moitié le coût de raccordement.



5 Permis de construire

Réformes réalisées



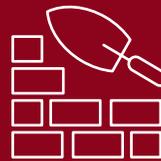
Un portail en ligne pour la soumission des demandes de permis de construire

Réduction des frais liés à la procédure (au moins 300000 FCFA et au-delà que demandait la copie physique des plans à joindre au dossier) des coûts pour les architectes grâce au portail en ligne

Amélioration du contrôle de la qualité des bâtiments via le renforcement des contrôles et visites obligatoires sur les chantiers.

Réduction des frais de raccordement au réseau de distribution d'eau.

Aujourd'hui :
75 000 FCFA
contre 125 000 FCFA
auparavant,
soit une réduction de 40%.



Réformes réalisées

Paielement des impôts



Simplification des impôts (suppression d'une dizaine d'impôts)

0%

Exonération sur les deux premières années de la taxe Professionnelle Unique et la patente.



Effectivité de l'e-taxe (Télé-déclaration et télépaiement des impôts et taxes) en guise de simplification des procédures et du renforcement de la transparence.



Réduction de l'impôt sur les sociétés : de 28% à 27%.



TMoney



Effets observés



6 Paiement des impôts

Progression constante des recettes annuelles mobilisées, passant de 655,2 milliards en 2020 à 864,7 milliards FCFA en 2022, soit une hausse de 32% sur la période .

Hausse de 32%



Dépassement des objectifs fixés par l'OTR en matière de mobilisation de recettes de 2020 à 2022 .

+ 8,39% en 2020

655,2 milliards de recettes réalisées en 2020 contre un objectif de 604,5 milliards (+8,39%) .

+ 6,87% en 2021

779,6 milliards de recettes réalisées en 2021 contre un objectif de 729,5 milliards (+6,87%) .

+ 6,14% en 2022

864,7 milliards de recettes réalisées en 2022 contre un objectif de 814,7 milliards (+6,14%) .

Réduction nette du risque de corruption.

**Réformes
réalisées**

7 Exécution des contrats



Création de deux
tribunaux de commerce



Un système de gestion
électronique des
dossiers au Tribunal de
commerce de Lomé mis
en place pour renforcer
la transparence et
surtout la célérité
dans le traitement
des contentieux
commerciaux



Attribution des affaires
commerciales de
manière automatique et
aléatoire aux juges du
Tribunal de commerce
de Lomé par le biais
du système de gestion
électronique des affaires

**Réformes
réalisées**

7 Exécution des contrats

SUITE



La fixation des délais
pour les procédures et
actes judiciaires



Deux instances dédiées
au règlement des
petits litiges mises en
place, dotées d'une
procédure simplifiée
pour la célérité dans le
traitement des affaires



La Chambre des petits
litiges au Tribunal de
commerce de Lomé qui
s'occupe du traitement
des petits litiges de
nature commerciale
d'une valeur maximum
de 1 000 000 de FCFA.



La Chambre des petits
litiges au Tribunal de
Première Classe de Lomé
en charge des litiges
d'ordre civil d'une valeur
maximale de 500 000
FCFA.

Effets observés

80%

- Le délai moyen de traitement des contentieux commerciaux est passé de 255 jours en 2019 à 60 jours en 2021 avec un taux de résolution de 80%.



- Renforcement de la sécurité juridique et judiciaire des investissements



8

Commerce transfrontalier

Réformes réalisées



- Dématérialisation complète des différentes opérations via le Guichet unique pour les opérations horizontales et au sein des administrations pour les opérations verticales.
- L'allègement des procédures ponctué d'une réduction sensible du délai de traitement des dossiers.
- Modernisation des infrastructures portuaires.

Effets observés



8 Commerce transfrontalier

Renforcement de la compétitivité du Port Autonome de Lomé.

Sous l'impulsion de réformes de modernisation, le Port de Lomé a connu une croissance rapide.



Sur la période 2018 – 2022, le trafic global a connu une croissance de **34,6 %** passant de 22.117.416 tonnes à **29.771.988** tonnes au Port Autonome de Lomé, classé 4ème en termes de trafic de conteneurs en Afrique.



+34,6%



Le trafic import de 2022 comparé à celui de 2018 a augmenté de près de **23,5%** en passant de 6.633.323 tonnes en 2018 à **8.198.039** tonnes en 2022.



+ 23,5%



Le trafic export a également progressé en passant de 1.255. 183 tonnes en 2018 à **1.647.829** tonnes en 2022, soit une hausse de **31,28%**.



+ 31,28%



Le transbordement représente plus de 60% du trafic global et est passé de 14.228 910 tonnes en 2018 à plus de **19.874.442** tonnes en 2022 , soit une croissance de **40%**.



+ 40%



Une infographie du bimensuel d'information



✉ imaginedemain@yahoo.com

CONCEPTION :  CREAZIONE

Source : Cellule Climat des Affaires | PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

✉ secretariatccatogo@gmail.com | cca.togofirst@gmail.com



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE



BANQUE MONDIALE